



Comité Pédagogique



COMPTE RENDU du COMITE PEDAGOGIQUE

Séance du vendredi 28 janvier 2022

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 3 (en présentiels) et 5 (en Visio)

Nom et prénom du président de séance : Commandant CAYROU Jérôme : animateur de la section départementale des JSP

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : Béatrice BILLOUX secrétaire UDSP15

Liste et qualité des membres présents :

| EN PRESENTIEL | EN VISIO |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Commandant CAYROU Jérôme : animateur de la section départementale des JSP- DUMONT Daniel : responsable pédagogique départemental- BILLOUX Béatrice : secrétaire de l'UDSP15 | <ul style="list-style-type: none">- Sergent-Chef VEYLET Marlène : présidente de la section de Pierrefort- Caporal BERTHUIT Nathan, animateur JSP de la section de Pierrefort- Adjudant HUMBERT Xavier : président de la section de Ydes- Caporal VIOLE Willy : président de la section de Vic sur Cère- CHIGHINE Antonio : principal du collège de Pierrefort |

Membres excusés :

- Lieutenant FARRADECHE Frédéric : Président UDSP 15
- Colonel SKRZYNSKI Luc : DDSIS
- Lieutenant CORRIGER Hadrien : service formation
- Adjudant CHALVIGNAC Julian : service formation
- Lieutenant BREGNARD Pierre : Trésorier section départementale et membre de la section de Vic sur Cère,
- Adjudant-Chef FREYSSIGNET Pascal : Responsable pédagogique JSP de la section de Ydes.



Comité Pédagogique



ORDRE DU JOUR :

Le Commandant CAYROU Jérôme, animateur de la section départementale des JSP, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence et déclare la séance ouverte à 17h00.

Désignation du secrétaire de séance :

Madame Béatrice BILLOUX, secrétaire de l'UDSP15 est désignée secrétaire de séance.

1 – Approbation du dernier compte rendu,

Le Commandant CAYROU Jérôme souhaite revenir sur 3 points :

1/ Les tenues de sport :

Il a été racheté 35 tenues pour un coût d'environ 600 €.

Les tee-shirts sont de mauvaise qualité et la broderie est très fine, elle ne ressort pas.

Pour les prochains achats de tee-shirt, il faudra veiller à la qualité.

2/ L'achat des livres

Il a été décidé de partir sur l'ancienne réforme. Il est demandé aux présidents de section de ne pas faire de stock car il y a des changements tous les ans et à venir dans les prochaines semaines.

3/ Mise à jour du site de l'UDSP15

Le Commandant CAYROU Jérôme souhaiterait que le planning de formation soit mis à jour, il demande à chacun d'y travailler dessus et de rendre le dossier avant fin mars. Le président de la section d'Ydes et de Vic sur Cère devront faire une proposition avant cette date sinon la décision sera prise de le supprimer du site.

2 – Information sur l'organisation du RTD à YDES et du RTN

- **RTD**

Le RTD se déroulera le 16 avril 2022 à Ydes

Les participants :

La section de Ydes : 10 JSP3

La section de Vic/Cère : 10 SP2 et 11 JSP3

La section de Pierrefort : 9 ? à voir

Les repas :

Les repas seront pris en charge par la section départementale.



Comité Pédagogique



L'encadrement :

Se référer au règlement intérieur RTD (en ligne sur le site de l'Udsp).

A la demande de Xavier HUMBERT, une réunion sera fixée ultérieurement afin de finaliser l'organisation.

La question des récompenses se posent.

Le commandant CAYROU évoque l'idée de récompenser les participants de la manière suivantes :

- 1 Trophée général suivant les points
- 1 coupe pour le 1^{er} de chaque module (Incendie-Secours-Challenge)
- 1 médaille à tous les participants

• RTN

Pour la région Auvergne, seul le Cantal déposera un dossier de participation. Le délégué régional enverra les documents à Béatrice dans les prochaines semaines qui gèrera l'inscription pour les sections.

Pour l'encadrement, Dany MAJOREL se propose d'encadrer le secourisme comme les autres années.

Il est demandé à chaque président de faire une sélection des JSP susceptibles de venir au RTN vu le lieu et la distance. Cette année le RTN aura lieu à St Omer dans le Pas de Calais.

3 – Organisation du Brevet des cadets

Le Commandant CAYROU Jérôme informe que la date retenue pour le brevet des JSP est fixé au samedi **11 juin 2022** à Mauriac.

Le secourisme se fera du 14 au 18 février 2022

Le caisson CEPARI est prévu le 21/05/22 ou le 18/06/2022 suivant le temps

L'effectif sera de 12 candidats repartis de la façon suivante :

Ydes : 7

Vic/Cère : 2

Pierrefort : 3

Les présidents de section sont en attente de la convocation du service formation afin que les concernés puissent s'organiser.

Le commandant CAYROU informe que le JSP de Vic pourra être pris en charge tous les jours par Landry DAMIGON.

Les repas seront pris en charge par la section.

L'indemnité formateur sera payée par le SDIS.

Le 6 janvier 2022, le commandant CAYROU a participé à une réunion au service formation avec le Lieutenant CORRIGER Hadrien, le Lieutenant JACQUE Michaël, l'Adjudant CHALVIGNAC Julian et le PUD au sujet du Module 2. Afin d'améliorer le recrutement des JSP, Julian et Hadrien proposent d'anticiper sur le module 2 pour que les jeunes soient opérationnels dès qu'ils rentrent dans une caserne en juillet.

En effet, pour l'instant les jeunes effectuaient ce module une fois le brevet acquis et recrutés dans un centre.

Le comité pédagogique valide cette proposition afin de faire un test cette année avec un potentiel de 9 recrues sur les 12 inscrits au brevet des cadets.

Toutefois, il se pose le problème du nombre de jeune à former dans les années à venir avec pour 2023 un potentiel de 36 jeunes au brevet. Il faudra impérativement que les JSP qui seront formés au module 2, aient fait la démarche pour un recrutement et avoir rempli un dossier jaune.



Comité Pédagogique



Pour les jeunes qui n'ont pas l'âge requis suite à la note des mineurs qui va paraître dans les prochaines semaines au sujet du recrutement à partir de 17 ans dans le Cantal, le commandant CAYROU et le Commandant JULHE ont évoqué avec le Président de l'Udsp le fait que si ces jeunes sont susceptibles d'être recrutés dans un centre de secours, ils pourront prendre une assurance, et s'intégrer au niveau de l'UDSP15 en étant membres associés. Ceci, dans le but que le JSP ayant passé le brevet des cadets et ne pouvant pas être recruté dans un centre avant ses 17 ans pourra être couvert pour certaines missions de l'amicale avant son recrutement.

Cela signifie que l'amicale du centre payera la cotisation à l'UDSP pour sa nouvelle recrue. Ces jeunes ne pourront pas intervenir mais ils pourront participer à la vie de la caserne (exemple manœuvres).

Le comité pédagogique valide les 2 propositions.

4 – Date FMA animateur

La FMA animateur se déroulera sur une journée au SDIS

Au vue de l'effectif, deux dates sont retenues :

- Le samedi 3 septembre 2022
- Le dimanche 4 septembre 2022

Le Lieutenant CORRIGER Hadrien enverra une demande afin que chaque animateur se positionne sur une date et définira le programme avec le comité pédagogique dans le courant du 2^{ème} trimestre.

5 – Convention

Un groupe de travail a été mis en place au mois d'octobre pour travailler sur la convention. Certaines modifications y ont été apportées.

Le commandant CAYROU fera un retour lors d'une réunion avec le Directeur, Mr Dumont et le Président de l'Udsp afin de proposer la convention et y apporter des modifications si nécessaire.

6 – Divers

Le Lieutenant BONNIN a interpellé le commandant CAYROU sur son souhait de créer une section JSP à Aurillac (avec un recrutement tous les 3 ans)

Une réunion sera organisée avec le PUD afin d'en discuter et faire un retour au comité pédagogique par la suite avant décision finale.

Le Commandant CAYROU Jérôme remercie les participants et lève la séance à 19h30.